



PROCES-VERBAL CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 JUILLET 2018

Le 26 juillet deux mille dix-huit, à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Dronne et Belle dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de La Chapelle Faucher, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul COUVY.

Nombre de délégués communautaires :	37
Présents :	24
Votants :	30 dont 6 pouvoirs

Date de la convocation : 18 juillet 2018

Étaient présents les conseillers communautaires suivants :

Mesdames et Messieurs Yves ARLOT, Michel BOSDEVESY, Josiane BOYER, Geneviève DE TRAVERSEY (suppléante de Martial Henri CANDEL), Anita CATUSSE, Olivier CHABREYROU, Anne-Marie CLAUZET, Gérard COMBEALBERT, Bernard De MONTETY, Jean-Paul COUVY, Martine DESJARDINS, Michel DUBREUIL, Guy-Robert DUVERNEUIL, Benoît HARMAND, Claude MARTINOT, Christian MAZIÈRE, Pascal MAZOUAUD, Francis MILLARET, Christian NEYCENSAS, Pierre NIQUOT, Alain OUISTE, Alain PEYROU, Monique RATINAUD, Jean-Robert RAVON.

Étaient absents (excusés) : Mesdames et Messieurs Gaston CHAPEAU, Éric CHARRON, Jean-Claude FAGETE, Henri FAISSOLE, Malaurie GOUT DISTINGUIN, Jean-Pierre GROLHIER, Jean-Jacques LAGARDE, Anémone LANDAIS, Jean-Jacques MARTINOT, Jean-Michel NADAL, François NEGRIER, Francis REVIDAT, Claude SECHERE

Pouvoir : 6

Madame Malaurie GOUT-DISTINGUIN a donné pouvoir à madame Monique RATINAUD.

Monsieur Jean-Claude FAGETE a donné pouvoir à monsieur Benoît HARMAND.

Monsieur Jean-Pierre GROLHIER a donné pouvoir à monsieur Jean-Paul COUVY.

Monsieur Jean-Jacques MARTINOT a donné pouvoir à monsieur Alain PEYROU.

Monsieur François NEGRIER a donné pouvoir à monsieur Alain OUISTE.

Monsieur Francis REVIDAT a donné pouvoir à monsieur Olivier CHABREYROU.

Monsieur Christian MAZIERE est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

